

Le 8 janvier 2021

## SOUTIEN AU SPORT LANDAIS

### Le Département amplifie son action face à la crise

**Devant la baisse du nombre de licences et, plus largement, les difficultés rencontrées par les acteurs sportifs landais depuis le début de la crise sanitaire, le Conseil départemental décide d'amplifier son soutien.**

Deux dispositifs viennent concrétiser cette volonté :

- Le Fonds de Solidarité aux Associations (FSA). Crée en mars 2020 et accessible aux associations landaises, il a notamment permis d'allouer 254 600 € d'aides à 90 associations sportives. En 2021, Xavier Fortinon, Président du Département, proposera la reconduction du dispositif. Si l'Assemblée départemental vote en ce sens, les nouvelles demandes pourront être déposées (2<sup>e</sup> trimestre 2021) à partir d'une plateforme Internet qui sera accessible sur le Site Internet du Département.
- Les aides « écoles de sport » étant notamment calculées selon le nombre de jeunes licenciés, la subvention à percevoir en 2021 ne sera pas impactée par la baisse du nombre de pratiquants liée à la crise. Ainsi, dans les cas où l'aide 2021 devrait en principe diminuer en raison de la baisse du nombre de jeunes licenciées, la subvention sera exceptionnellement maintenue au niveau de 2020.

Xavier Fortinon, Président du Département, souhaite ainsi rappeler l'attachement de la collectivité à la pratique sportive ainsi qu'à ses acteurs, le plus souvent bénévoles, en espérant que 2021 permette une pleine reprise des activités.